

# Rencontre APBG - DGESCO

*L'APBG a été reçue, à sa demande, par Mme Brigitte Doriath, chargée de l'enseignement en collège. L'APBG a pu directement expliciter ses demandes dont la nécessité de TP en groupes restreints pour les SVT pour préparer à l'évaluation des compétences expérimentales au DNB. Pour le collège, l'APBG a demandé que l'enseignement de SVT reste dispensé par un professeur spécialiste dès la sixième. Les demandes de l'APBG sur la refonte des programmes scolaires ont été développées. Normalement une telle rencontre devrait se renouveler. Une demande de rencontre sera faite auprès du responsable de l'enseignement élémentaire à la DGESCO.*



Paris, le 06 juin 2014

Secrétariat national  
BP 8337  
69356 LYON CEDEX 08  
04 78 74 47 22  
apbg@wanadoo.fr

Audience d'une délégation  
du Bureau national de l'APBG  
par Madame Brigitte Doriath, DGESCO

Madame la Directrice,

L'APBG vous remercie pour cette rencontre qui permettra certainement, une collaboration efficace au service des jeunes collégiens et lycéens comme des enseignants de SVT et de nos disciplines.

L'ensemble des données du document correspond à des remarques de nombreux collègues et des décisions du Comité national de l'APBG.

## **État des lieux et perspectives**

Depuis la réforme de 2010, un problème se pose en lycée, comme c'est déjà le cas en collège : la fin de l'horaire spécifique pour des travaux pratiques en groupes allégés. L'APBG constate que, progressivement, la remise en cause de ces groupes allégés s'est généralisée en collège et s'étend dans les lycées. L'APBG réaffirme qu'il est nécessaire de spécifier dans les horaires le terme « travaux pratiques ». En lycée, comme en collège, nous avons à évaluer des compétences expérimentales (ECE du BAC TS-SVT et socle commun du DNB). Il faut donc pouvoir préparer efficacement les élèves en amont à ces évaluations et examens.

De plus, en collège, il y a une remise en cause actuellement de l'horaire officiel en 6e qui seul possède le double affichage (BO du 14 janvier 2002).

En lycée, l'horaire de l'enseignement scientifique (SVT, Physique-Chimie, Mathématiques) a été amputé alors que le besoin de scientifiques est très important. Pour la classe de seconde, l'horaire de SVT est insuffisant pour atteindre les objectifs de formation prévus dans les programmes. Pour ce niveau, l'APBG souhaite un horaire de 2h30 dont 1h30 de TP en groupes restreints. En cycle terminal scientifique, un horaire de 2h + (2h) est aussi nécessaire pour permettre à chaque étudiant de sciences d'acquérir les niveaux de compétences requis. Cette demande répond à une nécessité économique et sociétale reconnue du point de vue politique pour le développement des biotechnologies.

L'APBG prend acte du maintien de la réduction de service d'une heure de préparation en l'absence de personnel de laboratoire en collège (travaux du GT6). Pour l'APBG, il faut que cette disposition soit étendue au lycée.

L'APBG demande qu'une indemnité pour la responsabilité du laboratoire de SVT soit attribuée, dans le cadre des missions complémentaires, à la hauteur d'une HSA. En effet cette mission comporte la responsabilité de la gestion du matériel et du personnel de laboratoire ainsi que la mise en œuvre de l'évaluation des compétences expérimentales du baccalauréat TS-SVT.

## **Programmes**

Les réponses des collègues à nos enquêtes sont quasiment unanimes : les programmes de SVT sont trop lourds au regard de l'horaire actuel, en particulier en seconde et en TS spécifique.

De plus, il est impératif de déterminer des limites pour l'ensemble des programmes et de définir les notions exigibles en TS dans la partie 1A (génétique et évolution) et 1B (domaine continental et sa dynamique). La majorité des collègues souhaite des allègements de préférence dans certains domaines: diversification génétique (1A2), géothermie (2A), motricité et plasticité cérébrale (3B3).

L'APBG se félicite de la création du Conseil Supérieur des Programmes. Elle a rencontré son Président, Monsieur Boissinot, le 10 avril 2014. L'APBG souhaite participer activement à tout groupe technique qui sera chargé des SVT, comme elle l'a fait au Conseil National des Programmes. Monsieur Boissinot nous a dit être favorable à notre demande.

L'APBG travaille afin d'apporter une contribution à la rénovation des contenus et des objectifs dans la perspective d'une refonte des programmes à la fois du collège et du CM1-CM2 et pourra faire des propositions.

### **À propos de l'élaboration des programmes**

Il est nécessaire, pour la confection des programmes, d'avoir à partir du CSP, des groupes techniques incluant, sous la direction d'Universitaires, la participation de l'inspection générale, d'inspecteurs pédagogiques régionaux, de spécialistes didacticiens de la discipline, des représentants des enseignants dont des représentants d'association professionnelles comme l'APBG.

Cette commission doit faire appel aux différents spécialistes universitaires et/ou professionnels correspondant aux différentes disciplines et aux débouchés sociaux - professionnels impliqués dans le projet de programme.

Le projet doit être soumis à la réflexion et aux remarques des enseignants dont ceux des instances de l'APBG. La commission, en prenant en compte ces remarques, élabore le programme définitif sous la responsabilité ministérielle.

L'APBG est prête à apporter sa contribution dans toutes les phases de cette élaboration. Elle travaille actuellement sur de telles propositions pour le collège de la 6e à la 3e et la liaison avec le cycle 3 de l'enseignement élémentaire.

Pour les contenus et les méthodes d'enseignement des SVT, il apparaît nécessaire de construire et d'élaborer des programmes de la 6e à la terminale axés sur les différentes compétences qui sont à repérer et à développer chez l'élève avec en particulier les compétences expérimentales qui nécessitent une réelle « prise en main par le jeune ». Il est capital dans ces programmes de s'appuyer sur des travaux pratiques tout en utilisant les TICE, d'autant qu'un point important dans les acquis de connaissances et d'apprentissages est celui permettant d'orienter l'élève vers tous les types de formation post baccalauréat générale ou professionnelle, en alternance ou en formation technologique ou universitaire pour faciliter la réussite personnelle et professionnelle du futur adulte. Cet enseignement doit comporter une diversité d'approches pédagogiques sous la responsabilité d'enseignants spécialistes travaillant en équipe coordonnée.

Il est très important que les programmes reflètent à la fois les aspects scientifiques et les aspects de culture générale scientifique nécessaires, d'une part à l'élève se destinant à un métier ou une orientation plus scientifique et d'autre part à tout citoyen. Cette double approche sera modulée de même après l'année non différenciée de la classe de seconde avec un aspect plus spécifique dans une filière scientifique et sa spécialité ou dans les filières littéraire, économique ou technologique.

### **Formation continue**

Dans la plupart des rectorats, la formation continue disciplinaire est quasi inexistante. Par ses actions de formation, l'APBG joue un rôle de première importance aussi bien sur le plan académique que national (par exemple 450 collègues présents aux journées nationales). Globalement, l'APBG assure plus de 3 000 journées stagiaires. Dans beaucoup de cas il y a une bonne coopération entre les IA-IPR et l'APBG dans les stages et les actions sur le terrain.

La présence d'un responsable de la DGESCO à nos journées de novembre 2013 a été positive et très appréciée. L'APBG souhaite que cette expérience soit reconduite pour nos journées nationales de novembre 2014. De plus, de nombreux recteurs ont accordé des ordres de missions, ce qui est très favorable à notre discipline.

### **Liaison primaire - collège**

L'APBG n'est pas favorable à la généralisation de l'expérimentation de l'EIST en collège, d'autant plus que les conclusions rapportées lors du colloque national organisé, sous l'égide de l'Académie des Sciences, confirment qu'il n'y a pas d'avantages significatifs pour les élèves. L'APBG souhaite par contre une coopération entre les disciplines scientifiques pour un véritable travail d'équipe. Elle est prête à apporter son concours à cet objectif. C'est d'ailleurs la proposition qu'elle a faite au Conseil Supérieur des Programmes.

L'APBG est favorable à une coopération avec les responsables de l'enseignement primaire pour une réelle cohérence des apprentissages mis en jeu dans les Cours Moyens du primaire et dans l'enseignement des SVT de la 6e à la 3e. Elle travaille d'ailleurs au niveau, d'une commission nationale, à l'élaboration d'un document pour les enseignants qui facilitera cette liaison.